



CHAMPIONNAT MATCH PLAY MIXTE



BRUT & NET 2024

Règlement

DATES : entre le 01/04/2024 et le 30/09/2024

QUI : Abonnés (es) à Courson 5/7 ou 7/7 et membres du Stade Français avec accès à Courson.

La licence FFGolf doit être à jour.

INSCRIPTION : Sur le site internet de l'Amicale **avant le 19/03/2024**

LIEU : Golf de Courson

PARCOURS : selon la date choisie

PARTICIPATION une participation de 5€ par série sera demandée pour toute la compétition, règlement à effectuer par virement sur le compte bancaire de l'Amicale, le RIB est sur le site : <https://www.amicalegolfcourson.fr/rib>

LES SERIES

Série 1 Brut Mixte Semaine : Les départs sont en fonction de l'index ⁽¹⁾

Série 2 Brut Mixte Weekend : Les départs sont en fonction de l'index ⁽¹⁾

Série 3 Net Mixte Semaine : Les départs sont en fonction de l'index ⁽¹⁾

Série 4 Net Mixte Weekend : Les départs sont en fonction de l'index ⁽¹⁾

(1) Pour les Jeunes, les départs s'effectueront selon l'âge, le sexe et l'index (sont exclus les départs Violets et Oranges).

Un abonné 7/7 peut participer aux séries 5/7 mais devra effectuer ses matchs en semaine hors jours fériés.

Une joueuse ou un joueur peut participer à 2 séries.

COUPS REÇUS : SPECIFICITES CHAMPIONNAT EN NET (séries 3 et 4)

Les coups reçus pendant toute la compétition seront en fonction de l'index au 19/03/2024.

Les coups reçus en Match Play sont construits sur le handicap de jeu du Stroke Play et arrondis à l'entier le proche (0.5 est arrondi vers le haut). Les coups sont attribués selon la table des coups reçus du parcours (calculatrice FFG).

Le joueur dont l'index est le plus haut reçoit 75% de la différence avec le handicap de jeu de son adversaire avec un maximum de 12 coups reçus. Il sera fourni les coups rendus pour tous les joueurs en fonction de l'index et du parcours et seront publiés sur le site de l'Amicale.

Ci-dessous le lien de la FFGOLF pour calculer le nombre de coups reçus en fonction de votre index, sexe, parcours joué et composite.

<https://www.ffgolf.org/Jouer/Reglements/Le-systeme-de-handicaping/Calculatrice-de-jeu>

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Les tableaux des rencontres seront établis selon la norme FFG, et seront publiés sur le site de l'Amicale du Golf de Courson et dans l'espace dédié. Après chaque match, le vainqueur enverra le score du match par mail à l'Amicale.

amicalegolfcourson@gmail.com

L'utilisation des voiturettes en compétition n'est pas autorisée sauf si elle est justifiée par un certificat médical ou si le joueur a plus de 75 ans. Dans ce cas elle est exclusivement utilisée par le joueur concerné, en aucun cas elle ne peut être utilisée par un autre compétiteur pour lui-même ou pour son matériel. Le non-respect de cette règle entraîne la disqualification des deux joueurs.

L'utilisation du télémètre laser est permise selon les recommandations de la FFG et ne doit pas retarder le jeu. Ne sont autorisés que les appareils homologués par la FFG et mesurant exclusivement la distance.

De fait, GPS et autre instrument indiquant direction et dénivelé sont exclus.

DATES LIMITES :

Les dates limites des matchs seront indiquées sur le tableau des rencontres.

Si un match est non effectué à une date limite, le comité pourra décider d'éliminer un joueur ou les 2 joueurs en fonction des circonstances présentées.

DEPARTAGE : En cas d'égalité au trou 18, un play-off trou par trou sera disputé le jour même à partir du trou n°1 du parcours joué, pour le Net (avec les mêmes coups rendus) pour décider du vainqueur du match.

AUTORISATION :

Pour effectuer les rencontres, le participant (e) autorise l'Amicale du Golf de Courson à transmettre ses coordonnées à son adversaire.

REGLES EN VIGUEUR :

Pour toutes les compétitions, les Règles de Golf en vigueur avec leurs interprétations, ainsi que le présent règlement s'imposent à tout joueur (voir règle 1.3a des Règles de Golf).

Toutes infractions aux règles de golf seront sanctionnées par les règles applicables en fonction de la situation.

En cas de litige entre deux joueurs, ceux-ci doivent s'adresser au Comité de l'épreuve dont la décision est applicable sans appel.

REMISE DES PRIX : Courant Octobre.

PRIX : Le premier et second de chaque série.

COMITE :

Le directeur du golf de Courson

Dominique Navarro présidente AGC

Pascal Perret organisateur de l'épreuve